



Le Conseil Général se rembourse l'aide sociale avec l'APL

Par **mythique**, le **31/07/2013** à **12:57**

Bonjour

Ma mère vient de rentrer en maison de retraite.

Vu qu'elle perçoit une petite retraite, nous avons fait une demande d'aide sociale auprès du Conseil Général.

Après déduction de sa retraite et de notre participation, le Conseil Général versera le reste.

Nous venons de faire une demande d'APL, auquel elle a droit.

Le problème est que le Conseil Général, veut déduire cette APL de sa participation. Ma mère n'y aura donc pas accès.

En ont-ils le droit, vu que cette allocation lui est due à ELLE?

Merci de vos réponses

Par **mythique**, le **31/07/2013** à **18:00**

Je fais remonter le sujet dans l'espoir qu'on me réponde.

Merci